



RÉAGISSONS ENSEMBLE!

**Organisme de formation Datadocké
Coaching de dirigeant et d'équipe**

CCL PERFORMANCES
558, Route du Barrage
38121 REVENTIN VAUGRIS

cathy@ccl-performances.fr
Tél: 06.09.42.18.21
www.ccl-performances.fr

Rédéfinir les actions à enclencher en temps de crise et la motivation.

Public concerné

Toute personne en charge de l'animation d'une équipe.

Objectifs

- Analyser la situation
- Prendre du recul pour définir les objectifs et un plan d'action à mettre en place
- Travail sur les difficultés à gérer

Programme

UN PROCESSUS EN 4 ÉTAPES :

- Faire le point sur la situation présente
- Définir les objectifs à atteindre: SMART
- Déterminer les moyens ou ressources : analyse SWOT
- Déterminer les actions et les décisions à prendre et à mettre en place

En fonction du besoin, la stratégie, le réemploi des ressources, des charges et ressources financières, le positionnement managérial seront abordés dans la partie théorique pour vous permettre de monter en compétences et agir pour votre entreprise

Modalités

Formation/ coaching en visioconférence, individuelle sur 8h avec a minima une session par semaine et des supports théoriques en intersessions, horaires à définir avec le participant.

Prix spécial COVID : 1250€HT

Dirigeant:
Prenez du
recul



Pas de prérequis

Offre spéciale
COVID 19

Manager efficacement son équipe en temps de crise

Public concerné

Toute personne en charge de l'animation d'une équipe.

Objectifs

- Comprendre les comportements des collaborateurs face au changement
- Adapter son management aux équipes en fonction des comportements
- Animer son équipe
- Animer des réunions
- Relancer une dynamique
- Mettre en place des outils de pilotage
- Evaluer son équipe et faire un feed back
- Communiquer avec ses équipes
- Apprendre à manager à distance

Programme

- Connaître les différents types de management et se positionner par rapport à sa personnalité
- Comprendre les nouveaux rôles du manager aujourd'hui
- Apprendre à mieux communiquer
- Animer des réunions et des groupes de travail
- Motiver et former son équipe
- Gérer les tensions
- Comprendre le rôle du manager dans les situations de changement qui touchent l'entreprise
- Spécial COVID: Les clefs du managements à distance

Modalités

Formation à distance en visioconférence , individuelle
5 séances de 2h soit 10h au total
Horaires à définir avec le participant.

Prix spécial COVID : 1250€HT

Manager :
Animez vos
équipes en
temps de crise



Test de personnalité
Jeux de rôles
Ludopédagogie
Mode actif pour
enclencher des actions



Pas de prérequis

Offre spéciale
COVID 19

Comprendre les enjeux de tout changement et l'accompagner. Accompagner les incertitudes liées au COVID

Public concerné

Tous. Individuel ou équipe, collaborateur, manager, chef d'entreprise.

Objectifs

- Comprendre les enjeux du changement
- Renforcer les facteurs-clés de succès pour le changement
- Connaître et comprendre les différents types d'attitudes face au changement
- Renforcer la communication positive

Programme

- **Les différents styles de réponses au changement**
 - Les différents styles et leur utilité dans un monde en constante évolution
 - Les 4 facteurs-clés de succès qui permettent aux entreprises de réussir leurs changements.
- **Des outils au service des changements personnels et professionnels**
 - Améliorer sa communication interpersonnelle
 - Les attitudes facilitatrices à développer
 - Visualiser les changements et agir avec intention
- **Conduire le changement dans les organisations**
 - Mettre en pratique les acquis et conduire un changement dans une organisation
- **Travail avec l'équipe afin d'envisager l'après**
 - Atelier de codéveloppement

Modalités

Formation à distance sur 3 modules de 2h+ 3 h d'accompagnement individuel soit 1 h entre chaque module. Animation de 2 ateliers de 1h30 à 2h avec l'équipe. Total : 13h à organiser avec le participant.

Prix spécial COVID : 1250€HT

Accompagner le changement



Techniques de communication
Mises en situation



Pas de prérequis

Offre spéciale
COVID 19

Dégager le temps nécessaire à l'accomplissement de ses priorités et s'organiser

S'organiser et gérer ses priorités

Public concerné

Tous

Objectifs

- Faire le point sur son métier au quotidien
- Prendre du recul pour ne pas se laisser submerger
- Savoir anticiper et s'organiser au quotidien
- Tester des techniques de gestion du temps et de priorités pour créer sa propre gestion du temps.

Programme

- Faire un bilan de son organisation
- Mettre en place une organisation efficace :
 - Connaître ses objectifs
 - Hiérarchiser ses priorités
 - Organiser son travail
 - Se désencombrer l'esprit pour mieux travailler
 - Apprendre à bien télétravailler
- Apprendre à bien télétravailler :
 - Les 5 règles d'or du télétravail
 - Faire face à l'imprévu
 - Rester concentré : ne pas se disperser
 - Oser dire non
 - Éviter la procrastination
- Changer ses comportements face aux pertes de temps
- Définir son plan d'action court terme et moyen terme

Modalités

Formation à distance sur 3 modules de 2h+ 4 h d'accompagnement individuel.

Total : 10h à organiser avec le participant.

Prix spécial COVID : 1250€HT

Travail en mode coaching
Intelligence collective
Mode actif pour enclencher des actions



Pas de prérequis

Offre spéciale
COVID 19

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CCL PEERFORMANCES

CCL PERFORMANCES se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions générales de vente applicables sont celles disponibles et consultables sur le site www.ccl-performances.fr au jour de la commande.

Objet

Le présent document, ci-après « Conditions Générales de Ventes » (« CGV »), s'applique à toutes les offres de services proposées par CCL PERFORMANCES ci-après dénommé « la Société » et faisant l'objet d'une commande de la part du Client. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la Société, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Disponibilité et opposabilité des CGV

Les CGV sont mises à la disposition du Client sur le site internet de la Société (www.ccl-performances.fr).

Les CGV sont opposables au Client qui reconnaît, en avoir eu connaissance et les accepter avant de passer commande. La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par le Client aux CGV en vigueur au jour de la commande, dont la conservation et la reproduction sont assurées par la Société conformément à l'article 1127-2 du Code de commerce. Le fait de passer commande implique adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV et à leur annexe, le Client se portant fort de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à la signature du bon de commande, il a bénéficié de la part de la Société des informations et conseils suffisants, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

Validation de la commande

La commande est réputée ferme et définitive lorsque le Client renvoie, par tout moyen, le bon de commande ou devis signé. La Société se réserve toutefois le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes et non discriminatoire

Modification des CGV

La Société se réserve le droit de réviser les présentes CGV à tout moment, les nouvelles conditions s'appliquant à toute nouvelle commande, quelle que soit l'antériorité des relations entre la Société et le Client. Une copie des nouvelles CGV est disponible sur le site internet www.ccl-performances.fr et peut être remise au Client à sa demande.

Cluses des CGV

La nullité d'une clause des CGV n'entraîne pas la nullité des CGV.

L'inapplication temporaire d'une ou plusieurs clauses des CGV par la Société ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

De même, le fait que la Société ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes clauses des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Tarif

Formations inter entreprises

Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation. Les tarifs sont également consultables sur le site internet de la Société et sur les catalogues des formations de l'année en cours.

Les prix de vente sont indiqués en euros HT ou nets de TVA suivant la nature juridique du Client. Le montant total dû par le Client est indiqué sur le devis et la facture. L'inscription est effectuée au nom de la personne physique participante mais le Client de la Société est l'organisation contractante figurant sur le bulletin d'inscription et payant le montant de la formation. Nos tarifs sont forfaitaires. Toute formation ou tout cycle commencé est dû en totalité.

Formations intra entreprise

Toute formation intra entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par la Société. Sauf disposition contraire dans la proposition, un acompte minimum de 20 % du coût total de la formation sera versé par le Client à la commande.

Règlement

Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer :
- 30 jours avant le début de la formation
Le règlement devra être effectué par virement ou par chèque à l'ordre de la Société (LCR non acceptée).

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures de la Société donnera lieu à l'application d'intérêts moratoires définis par la loi et les règlements en vigueur et à une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € (Art. 441-8, I al. 12 et D. 441-5 du Code de commerce). Ces sommes sont exigibles sans qu'il soit besoin de mise en demeure. En cas de paiement effectué par un OPCO, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la

bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à la Société au premier jour de la formation, la Société se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

La Société se réserve le droit :

- d'exclure de toute formation présentielle, et ce à tout moment, tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes CGV
- de suspendre l'accès à un module de formation e-learning, à tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité
- de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire, et notamment de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Annulations/remplacements/reports

Formulées par écrit, les conditions d'annulation sont les suivantes :

- L'annulation de formations présentielles donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation.
- Toute annulation reçue dans un délai inférieur à quinze jours avant le début de la formation emporte facturation d'un montant de 30 % HT du montant de la formation.
- Toute annulation reçue dans un délai de sept jours inclus avant le début de la formation, emporte facturation d'un montant de 100 % HT du montant de la formation.

Les annulations de formations e-learning, même comprenant un présentiel, font l'objet d'une indemnité correspondant au coût de l'inscription à ladite formation.

Le dédit ne peut en aucun cas être imputé sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle. Pour les formations présentielles, les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CCL PEERPERFORMANCES

sous réserve du respect des prérequis de la formation.

Pour les formations distancielles, les remplacements de participants sont admis à condition d'en informer la Société sept jours à l'avance, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées du remplaçant. À défaut, une indemnité correspondant au coût de l'inscription à ladite formation sera due à la Société.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant pour des raisons pédagogiques, la Société se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à la convenance du Client, un avoir sera émis.

La Société se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou les animateurs, tout en respectant la même qualité pédagogique de la formation initiale, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Responsabilité - Indemnités

Le Client s'oblige à souscrire et maintenir, en prévision et pendant la durée de la formation, une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements au préjudice de la Société. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré la Société pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le Client et contenant une clause de renonciation à recours de telle sorte que la Société ne puisse être recherchée ou inquiétée.

En cas de responsabilité engagée de la Société envers le Client, la Société devra rembourser au Client le montant payé au titre de la prestation fournie, cette clause constituant le plafond de sa responsabilité.

La Société spécifie dans ses programmes le niveau initial (prérequis) pour suivre chacune de ses formations dans les meilleures conditions. Il appartient au Client de s'assurer que tout participant inscrit à une formation inter entreprises de la Société satisfait aux prérequis indiqués sur le programme de formation correspondant. La Société ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des participants.

En aucun cas, la responsabilité de la Société ne pourrait être engagée au titre de dommages indirects tels que perte de données, de fichiers, perte d'exploitation, préjudice commercial,

manque à gagner ou atteinte à l'image et à la réputation.

Dans tous les cas, la responsabilité de la Société est exclue en cas de force majeure.

Confidentialité et propriété intellectuelle

Le Client ne peut utiliser les propositions, travaux, études et concepts, méthodes et outils de la Société que pour les fins stipulées à la commande.

La Société détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense ; de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...), utilisés dans le cadre de la commande, demeure sa propriété exclusive.

Le Client s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de la Société ou à des tiers, les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de la Société ou de ses ayants droit.

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'autre partie, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat.

Protection des Données Personnelles

Conformément à la réglementation européenne (RGPD) et française en vigueur, la Société, en sa qualité de responsable de traitement, s'engage à traiter avec la plus grande attention les données à caractère personnel de ses Clients.

La Société respecte tout un ensemble de devoirs et octroie à ses Clients tout un ensemble de droits relatifs à leurs données à caractère personnel.

Les engagements pris par la Société sont énumérés dans le document Politique de Confidentialité et de protection des données à caractère personnel, annexé aux présentes CGV, dont il constitue le prolongement et le complément, et accessible sur notre site internet à l'adresse suivante : site www.ccl-performances.fr

Litiges et médiation

Réclamation préalable :

En cas de différend relatif à une formation, le Client s'engage à s'adresser en premier lieu à l'entreprise par mail cathy@ccl-performances.fr.

En cas de litige, les Parties feront leurs meilleurs efforts pour parvenir à un accord amiable.

Cette phase de tentative de résolution amiable constitue un préalable à toute action contentieuse.

Tribunal compétent :

À défaut d'accord amiable dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de la première réclamation, par tout moyen permettant d'en déterminer la date, la Partie à l'initiative de la réclamation pourra saisir le Tribunal de Commerce de Vienne.

Droit applicable :

Le présent contrat et les CGV le régissant sont soumis à la loi française.

.....

CCL PERFORMANCES
558, Route du Barrage
38121 REVENTIN VAUGRIS

cathy@ccl-performances.fr
Tél: 06.09.42.18.21
www.ccl-performances.fr